



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V 677-2018-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2018, le conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V 677-2018-00	Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux sur le cours d'eau Thibert-Clermont	Les dépenses relatives aux travaux exécutés seront financées au moyen d'un mode de tarification établi au prorata de la superficie contributive. Ce tarif est payable par le propriétaire inscrit au rôle et est percevable de la même façon que les taxes.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 décembre 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière